



Les inconvénients pour la sécurité routière de certains comportements de conduite courtois.

In Carnets d'accidentologie. Vol. 2015, p. 45-51

Thème:

Risque routier professionnel France [1]

Date du document:

Jeudi Janvier 1 2015

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

La courtoisie au volant est généralement considérée comme porteuse de sécurité. À ce titre, elle fait l'objet de nombreuses campagnes de sensibilisation visant à promouvoir des comportements de conduite plus courtois entre usagers de la route. Il n'y a pourtant pas de travaux scientifiques traitant spécifiquement des liens entre comportements de conduite courtois et production d'accidents. Les travaux existants s'intéressent plutôt aux liens entre comportements agressifs, colériques et sécurité routière. La présente étude a pour objectif d'examiner si certains comportements de conduite courtois ne jouent cependant pas un rôle important dans la production d'accidents de la circulation. Les investigations ont porté sur 2456 procès-verbaux d'accidents corporels s'étant produits au cours d'une année dans une grande agglomération. Elles montrent que dans près de 8 % des accidents corporels recensés sur l'agglomération étudiée un comportement de conduite courtois d'un conducteur contribue de façon causale à l'accident. Il s'agit le plus souvent d'un conducteur bloqué dans la circulation, qui fait signe à un autre usager (automobiliste, piéton...) de s'engager devant lui. Cet usager s'engage alors sur l'axe prioritaire en confiance, de façon précipitée, et entre en collision avec un autre usager, masqué par le véhicule du conducteur le laissant passer. L'ensemble de ces situations accidentogènes est décrit dans cet article en ayant recours à la notion de scénario type d'accident. En fin d'article, quelques pistes pour la prévention, notamment par le biais de l'aménagement des voiries, sont évoquées.

Auteur(s):

J-Yves FOURNIER, Nicolas CLABAUX

Lien(s) utile(s)

- <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2642/files/2015/08/Article-Fournier-Clabaux-2015-08.pdf>

[2]

[Retour à la base documentaire](#) [3]
